

Communiqué

Extraits de la séance CODES du 18 septembre 2018

A l'intention du corps enseignant secondaire

Présentation de la nouvelle conseillère pédagogique en enseignement spécialisé et de l'inspectrice

Monika Petter-Zaugg, conseillère pédagogique en enseignement spécialisé, est entrée en fonction le 1^{er} août 2018, tout comme Dominique Inglada, inspectrice, qui visitera prochainement les écoles. Dominique Inglada n'assume pas seulement le rôle d'inspectrice. Elle s'occupe également du contrôle de l'enseignement à domicile et participe aux travaux romands à propos de l'évaluation.

Animateurs MITIC

Le cahier des charges des animateurs MITIC, entré en vigueur le 1^{er} août 2018, est présenté et commenté. L'animateur a un rôle transversal et collabore avec la direction d'école pour la politique MITIC des établissements. La tâche prioritaire de l'animateur MITIC est de permettre aux élèves d'acquérir les compétences MITIC définies par les attentes fondamentales du PER.

Concept de pédagogie spécialisée (retour de la consultation et suite des travaux)

L'équipe de rédaction a procédé à l'analyse et à la synthèse des avis exprimés durant la consultation. Le concept a reçu un accueil favorable malgré quelques points de tension. Des questions ont été mises en délibéré entre le chef de service et le groupe de rédaction. Des ajustements ont été faits au concept.

Des prérequis tels que l'élaboration de l'ordonnance, l'adaptation de la législation ou encore la formation des enseignants ou des experts PES nécessiteront encore du temps avant une mise en œuvre du concept. Dès lors, et dans l'impossibilité de créer la structure relais telle que présentée dans le concept, le SEN va créer une classe relais appelée à évoluer à moyen terme vers un dispositif relais. Vu les modifications légales nécessaires, l'entrée en vigueur du concept est prévue au mieux pour 2020, voire 2021.

Moyens d'enseignement

Une brochure de présentation des sciences humaines et sociales a été envoyée aux écoles pour transmission aux enseignants concernés.

Directives relatives aux journées cantonales de sport scolaire facultatif

Le projet de directives du Département relatives aux journées cantonales scolaires facultatives est discuté. Selon la CODES, le problème principal concerne la gestion des élèves de 11S, voire de 10S, durant le tournoi scolaire de football. En effet, avec ces élèves, les difficultés d'encadrement en raison du comportement et de la consommation d'alcool (ou de la tentation pour ces élèves) sont nombreuses. De ce fait, les enseignants ne souhaitent plus assumer la responsabilité de ces élèves. La CODES est favorable à assurer l'encadrement par les écoles des élèves de 9S, voire de 10S. Par contre, elle s'oppose à la participation des élèves de 11S à ce tournoi pour les raisons susmentionnées.

Directives (stages dans les écoles obligatoires, secret de fonction et déposition en justice, résidence habituelle d'un élève et autorité parentale conjointe)

Trois projets de directives sont présentées et commentées : stages dans les écoles obligatoires, secret de fonction et déposition en justice, résidence habituelle d'un élève et autorité parentale conjointe.

Service de l'enseignement – 4 octobre 2018

Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.